

## Rapport public

Date d'émission du rapport : 23 juillet 2025

Numéro d'inspection : 2025-1116-0005

Type d'inspection :

Plainte

Incident critique

Titulaire de permis : Glen Hill Terrace Christian Homes Inc.

Foyer de soins de longue durée et ville : Glen Hill Strathaven, Bowmanville

## RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : les 16, 17, 21, 22 et 23 juillet 2025

Les inspections concernaient :

- Une plainte liée à une chute.
- Une plainte liée à des soins inadéquats à une personne résidente.

Les protocoles d'inspection suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Soins et services de soutien aux personnes résidentes (Resident Care and Support Services)

Prévention et contrôle des infections (Infection Prevention and Control)

Droits et choix des résidents (Residents' Rights and Choices)

Prévention et gestion des chutes (Falls Prevention and Management)

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

### AVIS ÉCRIT : Programme de soins

Problème de conformité n° 001 – avis écrit remis aux termes de la disposition 154 (1) 1 de la *LRSLD*(2021).

Non-respect de : la disposition 6 (1) c) de la *LRSLD*(2021)

Programme de soins

Par. 6(1) Le titulaire de permis d'un foyer de soins de longue durée veille à ce que soit adopté, pour chaque personne résidente, un programme de soins écrit qui établit ce qui suit :

c) des directives claires à l'égard du personnel et des autres personnes qui fournissent des soins directs au résident;

Le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que le programme de soins d'une personne résidente donne des directives claires au personnel concernant un appareil de soutien médical. L'ordonnance du médecin indiquait de vérifier l'appareil de soutien médical un jour précis, alors que le programme de soins indiquait un jour différent. De plus, le dossier clinique ne fait état d'un contrôle que pour l'un de ces jours. La directrice ou le directeur des soins infirmiers (DSI) a reconnu que le programme de soins devait être clair et constant.

Sources : Programme de soins, dossiers cliniques des personnes résidentes et entretien avec la ou le DSI.